Chartre de réalisation d'un blog.

Dans mon blog je dois :

- Demander l'autorisation des parents de ton camarade pour mettre des photos de lui.
- Avoir le droit d'image ou d'auteur.
- Demander une autorisation express de son propriétaire pour mettre ses données confidentiels.
- Respecter les règles.
- Agir comme bon modérateur

Dans mon blog je ne dois pas :

- Mettre des liens vers des pages contenant des données illicites.
- Publier des articles dans lesquels ils commentrait des infractions.
- Mettre des secrets de fabrications ou des données confidentiels.
- Mettre mes données personnelles.

Exemples de condamnations :

- Amendes
- Poursuite judiciaire

- Les bêtises faites par le créateur du blog retombe sur sa faute et/ou celle de ses parents.